



Formation Superviseur en soutien scolaire spécifique - **CESUP**

-  Formation interactive en ligne
-  Une session unique en 2026
-  Formation **certifiante de superviseur scolaire** (certification interne à Epsilon à l'école)
-  Uniquement pour des professionnels certifiés CEPRO1 et CEPRO2 de niveau Master et affiliés au réseau Epsilon à l'école



Sommaire.....2

Contexte & Mission.....3

Objectifs pédagogiques de la formation.....3

Certifications.....4

Les compétences visées par la formation.....5

Détails et déroulé de la formation.....7

Moyens Pédagogiques.....14

Moyens techniques.....15

Modalités d'encadrement.....16

Modalités d'évaluation de la formation.....18

Modalités de suivi des stagiaires.....18

Modalités d'évaluation des stagiaires.....18

Publics visés.....18

Prérequis.....19

Durée et planning.....19

Tarifs.....21

Information liée au handicap.....22

Inscription CURSUS.....22

Informations pratiques.....23

Contacts.....23

Cursus en INTRA.....24

Nos certifications, référencements et agréments.....24



Contexte & Mission

3 millions d'enfants souffrent de handicap en France.

Depuis 2005, la loi porte sur le développement de l'école inclusive, école qui garantit le droit à une scolarisation à tous les enfants sans tenir compte de leur condition physique, intellectuelle, psychologique, culturelle ou autre. Les enfants handicapés sont accueillis dans les établissements fréquentés par les autres enfants et bénéficient du soutien dont ils ont besoin dans le cadre du système d'enseignement général.

Or aujourd'hui, dans le cas de l'autisme par exemple, seulement 30 % des enfants avec autisme sont scolarisés en milieu ordinaire (classe ordinaire avec ou sans AESH, ULIS, UEMA). 70 % sont placés dans des milieux spécialisés ou sans solution à domicile.

Que ces enfants présentent de l'autisme, de la dyslexie ou des troubles de l'apprentissage, il est essentiel que l'inclusion à l'école puisse s'effectuer avec des outils adéquats et du personnel formé.

Or, par manque de moyen ou de formation, les aides dont les enfants ont besoin pour réussir leurs parcours et développer au mieux leurs compétences scolaires ne sont pas toujours au rendez-vous.

Un soutien scolaire spécialisé, précis et de grande qualité, peut permettre de soulager l'enfant et son entourage.

Notre mission est de favoriser la scolarisation des enfants souffrant de handicap en milieu ordinaire via la formation des professionnels de l'éducation au soutien scolaire spécialisé.

Le savoir-faire et l'expertise proposés par Epsilon à l'école sont le fruit de 20 ans de travaux pédagogiques et d'enseignements. Ces travaux ont été réalisés auprès d'enfants pour la plupart avec autisme en alliant les techniques comportementales utilisées au Canada et aux USA en ABA associées à l'utilisation d'outils pédagogiques concrets et multi sensoriels comme ceux utilisés dans les écoles Montessori.

Objectifs pédagogiques de la formation

L'objectif d'Epsilon à l'école est de former des professionnels et des parents **au soutien scolaire spécifique** pour aider les élèves avec TSA (Trouble du Spectre de l'Autisme), DYS comme les troubles du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDA/H), TDI (Déficience Intellectuelle) scolarisés en école maternelle et primaire.

Ces formations préparent les professionnels et les parents à devenir :

- compétents pour appliquer des programmes scolaires à des élèves de maternelle et primaire, et mettre en œuvre des adaptations avec une supervision régulière (niveau **CETECH**) – voir programme spécifique cursus1 et 2
- compétents pour assurer des cours particuliers de soutien scolaire à des élèves scolarisés en école maternelle et primaire, mesurer leurs progrès, proposer des ajustements avec une supervision ponctuelle; vous pouvez aussi assister aux ESS (Équipes de Suivi de Scolarisation) pour favoriser le travail de partenariat (niveau **CEPRO**) – voir programme spécifique cursus1 et 2
- compétents pour évaluer le niveau scolaire de l'élève, élaborer des progressions individuelles et personnalisées, élaborer des programmes précis et détaillés afin de suivre la progression de chaque élève dans chaque domaine travaillé et capables de former et de superviser des familles ou des professionnels; vous pouvez assurer par ailleurs des missions de supervisions à domicile et à l'école après signature d'une convention (niveau **CESUP**).

La formation de superviseur scolaire CESUP : cette formation et sa certification interne à Epsilon à l'école visent à développer les compétences de supervision des professionnels pour assurer de la supervision dans le cadre d'enseignement pédagogique, de cours particuliers spécifiques et de guidances parentales en faveur d'élèves TSA, DYS, TDA/H, TDI.



Objectifs pédagogiques du CESUP : la formation vise à donner des compétences permettant d'assurer de la supervision scolaire bienveillante dans le cadre d'enseignement pédagogique :

- dans des unités d'enseignement (JEE, UEMA, UEEA, DAR)
- au sein d'établissement sociaux et médico-sociaux (IME, IMPRO, SESSAD, PCPE, EMAS, DAME)
- lors de cours particuliers
- lors de guidances parentales

pour des enfants avec des troubles neuro-développementaux (trouble du spectre de l'autisme, troubles DYS comme les troubles du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité [TDA/H], Déficience Intellectuelle [DI]) et présentant des troubles spécifiques des apprentissages.

Les compétences suivantes sont visées :

- 1 - Connaître et identifier les prérequis nécessaires aux apprentissages académiques pour les élèves présentant un TSA (Troubles Spécifiques des Apprentissages) et TND (Troubles Neuro Développementaux) en s'appuyant sur le diagnostic clinique et la description des fonctionnements cognitifs spécifiques à chaque trouble, afin de soutenir leur développement ou la mise en place d'adaptation dans le cadre scolaire en attendant leurs consolidations.
- 2 - Réaliser un bilan scolaire complet dans le cadre du programme de l'Education Nationale (de la PS au CM2) afin de rédiger un PAOA (Programme Adapté d'Objectifs d'Apprentissage) visant l'acquisition réelle de compétences socialement significatives dans le cadre du parcours scolaire de l'élève
- 3 - Organiser la mise en place d'un soutien scolaire spécifique pour enseigner les bases manquantes identifiées en fonction des moyens humains et temporels disponibles ou accessibles
- 4 - Proposer des adaptations permettant à l'élève en difficulté de participer pleinement aux activités pédagogiques de sa classe et favorisant la réalisation des devoirs à la maison
- 5 - Favoriser le bon déroulement des devoirs au sein de la famille et développer le priming si nécessaire
- 6 - Faire alliance avec les familles, valoriser leur expertise et soutenir leur acquisition de gestes techniques
- 7 - Soutenir le développement des compétences des professionnels dans le cadre pédagogique en favorisant leur sentiment d'auto efficacité
- 8 - Réaliser des évaluations fonctionnelles comportementales en cas de comportements problèmes afin de mettre en place un plan d'intervention incluant la prévention, l'enseignement de comportements alternatifs et la gestion de crise
- 9 - Connaître les cadres institutionnels du médico-social, de l'Education Nationale et les cadres d'intervention des paramédicaux afin de favoriser le travail en partenariat
- 10 - Développer un cadre de travail éthique pour assurer le respect de chacun, l'efficacité des interventions et l'amélioration du bien-être de l'enfant, de sa famille, des partenaires professionnels en suivant les items du code éthique relatif aux interventions des "analystes du comportement".

Pour le CESUP, la certification comporte les 5 étapes suivantes :

- 1 - Réussite à un questionnaire à visée professionnelle
- 2 - Présentation d'un bilan scolaire associé à des programmes détaillés
- 3 - Présentation d'une séance de BST avec mise en place d'une grille de fidélité avec vidéos
- 4 - Réalisation d'une évaluation fonctionnelle d'un comportement problème
- 5 - Rédaction d'une synthèse sur une problématique éthique rencontrée

Certifications

Ces formations peuvent s'achever par une certification (non obligatoire) **reconnue par l'Etat (certification inscrite à l'inventaire du RSCH - Répertoire Spécifique des Certifications et Habilitations)**, attestant de la maîtrise de toutes les techniques détaillées et pratiquées pendant tout le cursus, gage de qualité pour les interventions en privé et instituts.



Le cursus 1 « Accompagner et soutenir sur le plan scolaire des enfants à besoin particulier de la maternelle au CP » est référencé au RSCH sous le numéro **RS 6854**

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6854/>

Certificateur : Epsilon à l'école

Date d'enregistrement : 31/10/2024

Le cursus 2 « Accompagner et soutenir sur le plan scolaire des enfants à besoin particulier du CE1 au CM2 » est référencé au RSCH sous le numéro **RS 6856**

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6856/>

Certificateur : Epsilon à l'école

Date d'enregistrement : 31/10/2024

Le cursus CESUP "Superviseur en soutien scolaire spécifique" délivre une certification interne à Epsilon à l'école.

Une demande de reconnaissance par l'Etat avec enregistrement au RSCH est en cours auprès de France Compétences.

Les personnes ayant réussi la certification et qui souhaitent rejoindre le réseau des professionnels Epsilon à l'école bénéficient des avantages suivants :

- Accès prioritaire aux supports pédagogiques Epsilon à l'école et aux experts de différents métiers : enseignantes spécialisées, consultant ABA certifiées, orthophonistes, orthoptistes...
- Référencement officiel sur le site www.epsilonalecole.com
- Mise en contact favorisée avec les établissements et parents cherchant des intervenants qualifiés en soutien scolaire spécifique
- Formations gratuites ou à tarif réduit (rencontre annuelle des professionnels Epsilon à l'école)
- Moments d'échanges privilégiés sur des thèmes d'actualité

Une fois la certification obtenue, une présentation complète du réseau est proposée.

Les cinq certifications suivantes peuvent être passées : CETECH1, CEPRO1, CETECH2, CEPRO2, CESUP.

Devenir compétent pour :	Niveau scolaire correspondant au cycle 1 et début de cycle 2 (de la petite section au CP)	Niveau scolaire correspondant à la fin du cycle 2 et au début du cycle 3 (du CE1 au CM2)
Appliquer des programmes scolaires à des élèves de maternelle et primaire, et mettre en œuvre des adaptations avec une supervision régulière	CETECH 1	CETECH 2
Assurer des cours particuliers de soutien scolaire à des élèves de maternelle et primaire, mesurer leurs progrès, proposer des ajustements avec une supervision ponctuelle	CEPRO 1	CEPRO 2
Évaluer le niveau scolaire de l'élève, élaborer des progressions individuelles et personnalisées, élaborer des programmes précis et détaillés afin de suivre la progression de chaque élève dans chaque domaine travaillé et pouvoir former et superviser des familles ou des professionnels	CESUP	

La formation CESUP concerne uniquement des professionnels ayant obtenu les certifications CEPRO1 et CEPRO2 et qui sont affiliés au réseau des professionnels certifiés Epsilon à l'école.



Détails et déroulé de la formation

CURSUS CESUP : SUPERVISEUR EN SOUTIEN SCOLAIRE SPECIFIQUE

permettant de préparer la certification CESUP délivrée par Epsilon à l'école

64 heures de formation

Module 1 : Approfondissement des connaissances de base (38h)

Par Lydie Laurent (en ligne)

Cours 1 : Les prérequis à la scolarisation (9h)

Cours 2 : Communication verbale : apprendre à communiquer oralement ou avec une communication alternative ou augmentative (9h)

Cours 3 : Aménagement de l'environnement TEACCH et Guidances visuelles (6h)

Cours 4 : Compréhension, traitement et gestion des comportements problèmes (6h)

Cours 5 : Utiliser l'EDCS (4h)

Cours 6 : EDCP (4h)

Module 2 : Connaître le cadre d'intervention (12h)

Par Lydie Laurent (en ligne)

Cours 1 : Connaître les RBPP dans le cadre des TND 3h

Cours 2 : Connaître les institutions (EN - ESMS - MDPH) 3h

Cours 3 : D'un parcours scolaire adapté vers une formation professionnelle 3h

Cours 4 : Travailler dans un cadre éthique 3h

Module 3 : Supervision scolaire sur le terrain - Pratiques supervisées en groupe (8h) et en individuel (6h)

Par Lydie Laurent (en ligne)

Les 8h de cours en groupe :

Cours 1 : Réaliser un bilan EPSI 2h

Cours 2 : Rédiger un programme adapté d'objectifs d'apprentissage et un plan d'intervention 2h

Cours 3 : Mettre en place une supervision scolaire (BST) : les étapes à suivre et les outils à connaître 2h

Cours 4 : Réaliser une évaluation fonctionnelle comportementale 2h

PROGRAMME DÉTAILLÉ CESUP

Module 1 : Approfondissement des connaissances de base (38h)

Par Lydie Laurent (en ligne)

Cours 1 : Les prérequis à la scolarisation (9h)

Objectifs :

- connaître les prérequis nécessaires pour permettre à tout élève avec TSA de commencer les apprentissages scolaires : les compétences de bases nécessaires pour le confort de l'enfant et de la classe
- acquérir des stratégies pédagogiques, des données scientifiques, ainsi que tout un ensemble d'outils pratiques pour les enseigner.



Contenu :

1. Présentation des prérequis

- a. L'utilisation d'un outil de communication fonctionnelle
- b. La capacité à rester assis à table 5 minutes
- c. Le pairing et le contrôle de l'instruction c'est-à-dire la capacité à suivre les instructions de base données par un adulte
- d. Répondre à son prénom
- e. L'acceptation / tolérance par l'enfant d'être touché afin de pouvoir être guidé
- f. La capacité d'imiter quelques gestes afin d'apprendre à apprendre en regardant les autres
- g. La coordination oculo-manuelle possible avec soutien précisé
- h. Les compétences de vie sociale
- i. La capacité de discrimination
- j. La capacité à lire des images
- k. Les compétences essentielles pour la vie en communauté

Des stratégies pour enseigner les prérequis

- a. le pairing
- b. le contrôle de l'instruction
- c. la guidance et l'estompage
- d. la réponse à son prénom
- e. l'habituation
- f. la leçon en trois temps et ses variantes
- g. enseigner l'imitation
- h. enseigner la tolérance
- i. apprendre à regarder
- j. passage du renforçateur artificiel vers le renforçateur naturel

Cours 2 : Communication verbale : apprendre à communiquer oralement ou avec une communication alternative ou augmentative (9h)

Objectifs :

- identifier les différents types de CAA et les critères de choix
- mettre en place une communication fonctionnelle
- enseigner la communication depuis les demandes jusqu'à la conversation, étape par étape

Contenu :

Les principes fondamentaux en ABA

1. Description du langage humain selon différentes approches : intérêt pour soutenir une personne présentant un trouble du langage et/ou de la communication
 - a. Syntaxe
 - b. Articulation
 - c. Linguistique
 - d. Fonction comportementale
2. Les différentes modalités
 - a. Vocale, les signes (Makaton, LSF, LPC), les pictogrammes
 - b. Sélection de la modalité à privilégier en fonction des forces de l'enfant
3. Introduction au comportement verbal et description des principaux opérants
 - a. Au niveau expressif : Les demandes (mand), les commentaires (tact), les échoïques, les intraverbaux, les autoclitiques
 - b. Au niveau réceptif : les compétences d'auditeur
 - c. Au niveau de l'écrit : le transcriptif et le textuel
4. Enseignement des principaux opérants verbaux
 - a. Les objectifs prioritaires en fonction de son développement



- b. Les guidances à apporter et leurs estompages
 - c. Mise en place quotidienne
5. Quelques compléments sur ABA-VB
- a. Evaluation des compétences de l'enfant
 - b. Evaluer les ressources nécessaires
 - c. Séance type à table et en milieu naturel
 - d. Prise de données
 - e. Analyse des données et ajustement si nécessaire

Cours 3 : Aménagement de l'environnement TEACCH et Guidances visuelles (6h)

Objectifs :

- structuration l'espace, le temps et des activités pour simplifier le lecture de l'environnement, favoriser l'attention sur les éléments importants
- mettre en place des supports visuels pour favoriser l'autonomie, l'autorégulation des émotions, soutenir le développement des compétences sociales et soutenir les comportements adaptés
- développer des gestes professionnelles qui favorisent l'autodétermination

Contenu :

Organiser l'environnement selon le modèle TEACCH : pourquoi et comment ?

- Organisation physique de l'espace
- Organisation temporelle
- Structuration des activités

Les support visuels

- Les caractéristique d'un bon support visuel
- Les supports visuels communément utilisés dans le vie quotidienne

Différentes utilisations des supports visuels

- pour favoriser l'autonomie (séquentiel, vidéo-modeling)
- pour l'autorégulation des émotions
- pour développer des compétences sociales (scénarios sociaux, conversation en bandes dessinées, cartes de super héro)
- pour favoriser les comportements adaptés (économie de jetons, contrat de comportement et autogestion, SODA)

Favoriser l'autodétermination :

- présentation du concept en FALC : autonomie, autoréalisation, autorégulation et empowerment
- utilisation d'une grille d'analyse des gestes professionnelles favorisant l'autodétermination des élèves dans le vie quotidienne

Cours 4 : Compréhension des comportements problèmes : traitement et gestion (6h)

1. **Les stratégies de prévention**
 - a. Viser la qualité de la relation
 - b. Identifier les compétences essentielles et les enseigner si nécessaire
2. **Evaluation fonctionnelle comportementale : la description des comportements problèmes, l'identification des opérants de motivations, les déclencheurs, leurs fonctions**
 - a. L'identification et la définition du comportement problème
 - b. Entretien structuré de recherche de fonction
 - c. Observation directe du comportement problème
 - d. L'identification des opérants de motivation
 - e. l'identification de la ou des fonctions des comportements problèmes et l'évaluation fonctionnelle



3. **Traitement et gestion du comportement défi : la présentation de stratégies pour gérer les comportements problématiques et l'enseignement des compétences pour les éviter**
- Les stratégies antécédentes de prévention
 - L'enseignement des comportements adaptés
 - Les stratégies conséquentes
 - La présentation de quelques stratégies de gestion du comportement problème

Cours 5 : Utiliser l'EDCS (4h)

Objectifs :

- apprendre à vérifier les prérequis et les barrières d'apprentissage pour mettre en place un apprentissage académique chez un enfant avec TSA
- sélectionner les domaines à évaluer suivant le profil de l'élève
- réaliser des interviews, des tests et des observations pour évaluer les compétences des élèves
- identifier les lacunes et les zones d'émergences académiques de l'élèves
- sélectionner les priorités pour combler les bases manquantes, mettre en place des adaptations ou du priming pour favoriser le suivi des activités pédagogiques en classe

Contenu :

Avant de commencer une évaluation, un point est nécessaire au niveau :

- des prérequis nécessaires aux apprentissages académiques
- des barrières d'apprentissage qui peuvent entraver l'évaluation

Mesurer des comportements académiques

- Présentation de l'EDCS
- Les bases de la construction de l'EDCS

Déroulement de l'évaluation

- Recueil d'information : bilan de l'équipe de soutien et interview structuré`
- Test en présentiel
- Observation écologique

Sélectionner des objectifs d'apprentissages prioritaires à partir de questionnaires permettant de prendre en compte la culture de la famille, le projet de vie, les ressources disponibles, le projet de classe de l'enseignante.

L'achat du livret ou de l'application EDCS n'est pas inclus dans la formation. Il est conseillé de l'acquérir en vue d'une utilisation régulière, au-delà de la formation.

La matériel pour les tests peut être fabriqué chez soi en référant ce qui est nécessaire pour chaque compétence. Une liste type sera fourni lors de la formation.

Cours 6 : EDCP (4h)

Objectifs :

- apprendre à faire alliance avec les familles, à tenir compte de leur expertise et à les soutenir avec bienveillance,
- apprendre à évaluer les compétences parentales, techniques et adaptatives dans le cadre des TND;
- apprendre à sélectionner des objectifs significatifs en lien avec l'évaluation de l'enfant, ses besoins et le projet de vie familiale,

Contenu :

Présentation de l'EDCP

- Connaître des données de la recherche mettant en évidence l'importance de la guidance parentale
- Connaître la structure de l'outil
- Savoir quand réaliser l'évaluation
- Savoir quelles colonnes évaluer en fonction des besoins de l'enfant
- Identifier les priorités



- Connaître son domaine de compétence pour proposer des interventions de qualité aux familles

Faire alliance avec les parents

- Tenir compte du stress parental
- Savoir écouter les familles en communiquant avec la méthode des 4R : Reformuler, Recontextualiser, Renforcer, Résumer
- S'assurer du respect de la confidentialité des partages et de la protection des données partagées

Module 2 : Connaître le cadre d'intervention (12h)

Par Lydie Laurent (en ligne)

Cours 1 : Connaître les RBPP dans le cadre des TND 3h

Objectifs : Les RBPP dans le cadre des TND encadrent les changements en cours. Les connaître est donc essentiel.

- Connaître les principales RBPP dans le cadre des TND
- S'appuyer sur les RBPP pour impulser :
 - la transformation des offres des ESMS
 - le développement de l'école inclusive
 - le respect des droits des enfants et de leur autodétermination

Contenu :

- Présentation de la construction des RBPP dans le cadre des TND
- Présentation des principales RBPP dans le cadre des TND
- Les points essentiels à retenir pour impulser ou soutenir les changements nécessaires

Cours 2 : Connaître les institutions (EN - ESMS - MDPH) 3h

Objectifs :

- connaître les institutions : MDPH, EN, ESMS Intervention en libéral
- favoriser le travail en partenariat
- Préciser la place du soutien scolaire spécifique dans le contexte actuel

Contenu :

Présentation de l'organisation et du fonctionnement des institutions soutenant le développement de l'école inclusive. D'un parcours scolaire adapté vers une formation Professionnelle :

- pourquoi aller à l'école ?
- les adaptations possibles
- les dispositifs existant : leur rôle et leur mission

Place du soutien scolaire dans le contexte actuel :

- des situations encore complexes
- développer des services de soutien scolaire spécifique

Cours 3 : D'un parcours scolaire adapté vers une formation professionnelle 3h

Objectifs : Le développement de l'école inclusive nécessite un travail en partenariat efficace au service de l'élève. Ce cours a pour objectif :

- d'identifier les étapes clés d'un partenariat
- d'apprendre à utiliser une communication bienveillante favorisant le partenariat au service de tous

Contenu :

Les étapes clés du partenariat et des outils pour le mettre en oeuvre de façon constructive

- Vivre une situation de conflit
- Identifier les stratégies de résolution
- Présentation et constitution d'une boîte à outil pour le travail en partenariat

Développer une communication interpersonnelle efficace et bienveillante

Présentation des autres compétences essentielles du superviseur dans un cadre partenarial



Cours 4 : Travailler dans un cadre éthique 3h

Objectifs : Intervenir dans un cadre éthique en utilisant le code éthique des analystes du comportement pour interroger sa pratique et choisir la meilleure solution dans le contexte vécu

Contenu : Des situations problématiques vécues dans le cadre scolaire seront présentées afin de balayer les thématiques suivantes :

- Intérêt d'un code éthique
- Formation professionnelle continue
- Accepter un nouvel engagement
- Relations professionnelles
- Consentement éclairé
- Droits de l'élève
- Choix des objectifs
- Respect de la confidentialité
- Interruption ou arrêt d'intervention
- Dans le cadre de la supervision
- Déclaration publique
- Propriété intellectuelle

Module 3 : Supervision scolaire sur le terrain - Pratiques supervisées en groupe (8h) et en individuel (6h)

Par Lydie Laurent (en ligne) - 8h de cours en groupe

Cours 1 : Réaliser un bilan EPSI (2h)

Objectifs :

- Réaliser une évaluation scolaire
- Elaborer un PAOA

Contenu :

Observation de situations professionnelles
Analyse des pratiques

Cours 2 : Rédiger un programme adapté d'objectifs d'apprentissage et un plan d'intervention (2h)

Objectifs : apprendre à

- à s'appuyer sur les résultats de la recherche scientifique pour élaborer des programmes d'intervention
- de mettre en place des systèmes de mesure efficaces
- de garantir l'analyse graphique des données pour confirmer ou ajuster les interventions

Contenu :

Présentation de différentes mesures
Réaliser des graphiques et les analyser
Présentation de la contingence comportementale dans le cadre scolaire
Présentation d'un guide de rédaction du programme détaillé

Cours 3 : Mettre en place une supervision scolaire (BST) : les étapes à suivre et les outils à connaître (2h)

Objectifs : connaître le protocole général de supervision mettre en oeuvre un protocole BST Behavior Skill Training

Contenu :

Traduire les compétences professionnelles en comportements observables, claires et mesurables (pinpointer)
Protocole général de supervision
Spécifier les responsabilités de chaque intervenant en fonction des objectifs fixés
Les étapes pour soutenir le développement d'une compétence professionnelle



- Les étapes du BST (Behavior Skills Training)
- Rédaction de formulaire de feedback
- Evaluation de la validité sociale de la supervision

L'art du feedback lors de supervision formelle et informelle

- Le feedback positif pour développer et maintenir des compétences professionnelles efficaces
- Le feedback correctif
- Les variables influençant un feedback

Evaluation des difficultés : utilisation du PDC (Performance Diagnostic Checklist)

Évaluer l'efficacité et la validité sociale de la supervision

Mise en pratique et analyse

Cours 4 : Réaliser une évaluation fonctionnelle comportementale (2h)

Objectifs :

- réaliser une évaluation fonctionnelle comportementale
- établir un plan d'intervention positif
- évaluer les effets de l'intervention

Contenu :

Observation de situations professionnelles

Analyse des pratiques

Moyens Pédagogiques

La formatrice s'attachera à :

- Apporter des connaissances théoriques et pratiques
- Expliquer l'utilisation d'outils pédagogiques et de procédures spécifiques
- Travailler sur des présentations de situations de terrain
- Utiliser de supports vidéos et présentations
- Favoriser le dialogue et l'échange entre les participants

L'enseignement de ces compétences prend appui principalement sur les outils de la pédagogie Montessori, des outils développés pour des élèves à besoins particuliers, les procédures d'enseignement utilisées en ABA et PRT.

Les documents supports seront mis à disposition en ligne.

Moyens techniques

Les moyens techniques spécifiques dans le cas de la formation à distance :

La formation a lieu par visioconférence, ce qui nécessite pour chaque stagiaire les éléments suivants :

- avoir une connexion internet à haut débit (privilégier la connexion internet filaire, éviter si possible le wi-fi si vous savez votre connexion wi-fi instable)
- avoir un bon équipement informatique avec une webcam et des hauts-parleurs (micro-casque ou sortie audio)
- disposer d'une imprimante

Quelques conseils pratiques :

- tester avant la formation :
 - votre équipement son et vidéo : [Comment tester ma connexion avant de rejoindre une séance ?](#)
 - votre authentification à la plateforme Zoom : [Comment rejoindre une séance ?](#)



- préparer les documents utiles à la formation (notamment quand du matériel pédagogique est à préparer avant la formation)
- s'isoler durant le temps de la formation
- prévoir de vous connecter avant l'horaire de début de formation (ouverture prévue environ 30 mn avant) pour vous assurer de pouvoir y accéder, ainsi que pour une meilleure convivialité

Connexions aux outils permettant l'accès aux formations :

Les formations en ligne Epsilon à l'école utilisent l'outil ZOOM

- **ZOOM** : application de vidéoconférence qui permet de créer une réunion vidéo au cours de laquelle vous pourrez voir la formatrice, les autres participants, envoyer des messages textuels et des fichiers, mais aussi visualiser le partage d'écran de la formatrice ou son tableau blanc.

Pour assister à la formation Epsilon à l'école, il vous faudra **créer un compte sur ZOOM**. Puis une fois qu'elle aura été annoncée (par mail), vous pourrez rejoindre la réunion avec les identifiants de la réunion qui vous auront été communiqués.

- Quelques aides pour réussir ces étapes : [Mise en route sur PC et Mac](#)

Rappel : Epsilon à l'école ne pourra pas être tenu responsable des éventuels problèmes de connexion et/ou autres problèmes techniques ou informatiques rencontrés par le participant.

La connexion doit se faire avec une caméra (vidéo) permettant à chacun de se voir et de se présenter dans le cadre d'un échange convivial. Le refus d'utiliser la caméra pendant la formation entraîne l'exclusion de celle-ci.

Modalités d'encadrement

Lydie LAURENT, enseignante spécialisée trouble cognitif, autisme et autres troubles neurodéveloppementaux, analyste du comportement certifiée BCBA

- Master 2 Scolarisation et Besoins Éducatifs Particuliers de l'Université Blaise Pascal de Clermont Ferrand (mention TB)
- Formatrice ASH Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés au sein de l'Education Nationale, formatrice référente Autisme et autres TED pour la région Rhône Alpes
- Superviseur pour l'accompagnement aux changements dans les ESMS
- Formée (Équipe Geneva Center, Toronto, University North Texas) et expérimentée en ABA Analyse du Comportement Appliquée
- Formée (Équipe SUSA Belgique) et expérimentée en TEACCH
- Formée à la pédagogie Montessori pour les 3 cycles (3/6 ans, 6/9 ans, 9/12 ans)
- Professeur de l'Education Nationale Française titulaire du (CAPES Physique Chimie) et du 2CASH (Certification complémentaire pour les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap)
- Auteur des livres Epsilon, un enfant extra-ordinaire – Qu'est-ce que l'autisme ? / Epsilon, un écolier extra-ordinaire – Qu'est-ce que l'autisme dans l'enseignement ? / D'une classe à l'autre : les gestes professionnels qui favorisent l'école inclusive, édité chez AFD et EDCS outil d'Évaluation des Compétences Scolaires édité par Epsilon à l'École
- Intervenante en congrès (TEDx 2012 sur l'inclusion scolaire)

Modalités d'évaluation de la formation

Epsilon à l'école s'inscrit dans une démarche de qualité.

Pour ce faire, une première évaluation "à chaud" des stagiaires a lieu en fin de la formation. Puis une évaluation "à froid"



avec un questionnaire à remplir par les stagiaires est envoyée après la formation.

Modalités de suivi des stagiaires

- Emargement papier et/ou numérique
- Certificat de réalisation : délivrance de ce certificat à l'issue de la formation. Toute absence à une partie du stage donne lieu à une modification du certificat. Aucun duplicata ne sera fourni.
- Passage de la certification (facultatif; obligatoire avec financement CPF)

Modalités d'évaluation des stagiaires

- Évaluation des stagiaires à l'entrée et en fin de formation à l'aide d'un QCM
- Certification théorique : QVP (Questionnaire à Visée Professionnelle)
- Mises en situation professionnelle : rédaction d'un programme détaillé
- Mises en situation professionnelle : réalisation d'une vidéo de mise en pratique (avec enfant ou par jeu de rôle)
- Entretien individuel en lien avec le programme et la vidéo présentée.

Publics visés

Professionnels de l'enseignement, de l'éducation, du médico-social, de la santé.

Prérequis

- Avoir un niveau Master ou un Bac+3 avec une expérience dans le domaine de l'enseignement ou de l'éducation (joindre les justificatifs)
- Etre certifié CEPRO1 et CEPRO2 ou en cours de certification CEPRO 2
- Etre adhérent au réseau des professionnels certifiés Epsilon à l'école

Le nombre de places étant limité, lors de la candidature, faire parvenir :

- CV à jour
- lettre de motivation
- CNI et diplômes
- deux lettres de recommandation

Durée et planning

Durée du cursus CESUP : 64h

Chaque demi-journée correspond à 3,5 heures de formation.

Horaires de formation en journée complète : 9h - 12h30 puis 13h30 - 17h

La présence du stagiaire est **impérative à chaque cours, aux dates et heures indiquées.**

Planning CESUP 2026

Module 1 : Approfondissement des connaissances de base (38h)



Cours 1 : 9 juillet (6h) et 10 juillet (3h)
C2 : 26 août (6h) et 27 août (3h)
C3 : 26 octobre (6h)
C4 : 27 octobre (6h)
C5 : 28 octobre matinée (4h)
C6 : 29 octobre matinée (4h)

Module 2 : Connaître le cadre d'intervention (12h)

Cours 1 : 3 mars (3h) de 9h à 12h
C2 : 3 mars (3h) de 13h à 16h
C3 : 4 mars (3h) de 9h à 12h
C4 : 4 mars (3h) de 13h à 16h

Module 3 : Supervision scolaire sur le terrain - Pratiques supervisées en groupe (8h)

Cours 1 : 16 novembre (2h) de 17h à 19h
C2 : 23 novembre (2h) de 17h à 19h
C3 : 30 novembre (2h) de 17h à 19h
C4 : 7 décembre (2h) de 17h à 19h

Tarifs

Cursus CESUP complet : 64h.

Tarif par personne : 1750€

Les frais de déplacement, d'hébergement et repas, le cas échéant, ne sont pas inclus dans ces tarifs.

Attention : dans le cas de formations subventionnées ou prises en charge par un intermédiaire (employeur, organisme financeur, OPCO, France Travail, etc) nécessitant une gestion spécifique, un surcoût de 250€ forfaitaire est prévu pour la charge administrative portant le prix total de la formation à 2000 €.

Information liée au handicap

Epsilon à l'école peut proposer des aménagements académiques raisonnables pour les stagiaires handicapés. Vous pouvez demander des aménagements raisonnables à tout moment. Toutefois, des avis médicaux et pédagogiques relatifs aux aménagements raisonnables devraient être fournis le plus tôt possible au moment de l'inscription au cursus de formation afin d'éviter tout retard dans la mise en œuvre. Vous pouvez vous adresser à Epsilon à l'école en utilisant l'adresse mail suivante : information@epsilonlecole.com

Inscription

L'inscription au CESUP est conditionnée à des prérequis et à une candidature, étudiés par Epsilon à l'école.

Une fois l'inscription acceptée, les modalités ci-dessous sont à suivre.

Modalités d'inscriptions

Le bulletin d'inscription est à remplir et renvoyer en ligne sur [la page Calendrier de notre site internet](#).

Aucune inscription ne pourra être prise en compte sans le bulletin complété et signé.



Les tarifs indiqués sont hors déplacement, hébergement et repas du stagiaire.

Les inscriptions ne sont effectives que si le nombre de stagiaires inscrits est suffisant (au moins 8 inscrits). Si le stage est annulé les inscriptions peuvent être reportées sur une session au contenu identique à une date ultérieure ; ou l'inscription peut être remboursée.

La validation de l'inscription n'est effective qu'à réception du bulletin d'inscription entièrement complété et du paiement selon les conditions indiquées par mail après réception du bulletin.

Informations pour le virement :

IBAN : FR76 1027 8024 0900 0207 8110 166 Domiciliation CCM DU CHABLAIS

BIC (Bank Identifier Code) : CMCIFR2A

La place est réservée lorsque le participant reçoit un email de validation de l'inscription. Est jointe la facture valant convention de formation.

A la date limite des inscriptions ou lorsque le nombre de participants maximum est atteint, toutes les demandes non-satisfaites sont portées sur une liste d'attente.

En cas d'annulation de l'inscription demandée par le stagiaire moins de 15 jours avant le début de la formation, 50% du coût total de la formation seront facturés.

En cas de rétractation dans un délai inférieur à 7 jours avant le début de la formation, l'organisme facturera le coût total de la formation.

Si un stagiaire est absent à un ou plusieurs cours une fois le stage commencé, il n'y aura pas de remboursement des sommes versées. Le passage de la certification ne sera pas possible (voir le Règlement de la certification en ligne sur notre site internet).

Selon le motif de l'absence (cas de force majeure, urgence médicale sur présentation d'un certificat), un report pour le cours manqué sera proposé sur une autre formation dans l'année en cours en fonction des places disponibles.

Toute absence du stagiaire en cours de formation compromet le passage de la certification (voir le Règlement de la certification en ligne sur notre site internet).

Annulation du stage par l'organisme de formation : toute somme versée pour les frais d'inscription est remboursée intégralement. Un report sur un autre cursus peut être proposé, avec l'accord du stagiaire.

Déroulement de la formation en ligne : il est conseillé au stagiaire de suivre les conseils indiqués concernant les aspects techniques, pratiques et informatiques. Epsilon à l'école ne pourra pas être tenu responsable des éventuels problèmes de connexion et/ou autres problèmes techniques ou informatiques rencontrés par le client.

La connexion doit se faire avec une caméra (vidéo) permettant à chacun de se voir et de se présenter dans le cadre d'un échange convivial. Le refus de se présenter physiquement par vidéo entraînera l'arrêt pour le stagiaire de la formation en ligne et ne pourra donner lieu à un remboursement.

Validation : délivrance d'un certificat de réalisation. Toute absence à une partie du stage donne lieu à une modification du certificat. Aucun duplicata ne sera délivré.

Documents et supports de formation : accès informatique donné quelques jours avant le stage et jusqu'à un mois après la fin du stage.

Evaluation du stage : une grille d'évaluation est remise au formateur en fin de session.



Conditions Générales de Vente : voir sur notre site internet www.epsilonalecole.com

Informations pratiques

Lieu de formation : Formation à **distance** via ZOOM (les liens de connexion et vers les supports de formation sont envoyés par voie dématérialisée quelques jours avant le début de la formation)

Inscription : L'inscription à la formation est validée et confirmée par mail après réception du bulletin d'inscription rempli et signé, des documents et justificatifs demandés pour l'inscription (voir prérequis) et du règlement (modalités précisées par mail après réception du bulletin d'inscription).

Contacts

email : **information@epsilonalecole.com**
Tél. : +33 6 60 49 06 40 (10h-12h et 16h-18h)
Adresse postale : Epsilon à l'école - Lydie LAURENT
1 chemin de la Colombière, Clos de la Grangère, APPT B004, 74 200 Marin

Déclaration enregistrée sous le n° 82 74 02904 74 auprès du Préfet de la région Rhône-Alpes.
Numéro SIREN de l'organisme de formation : 799 227 087.

Une seule adresse mail pour nous contacter : information@epsilonalecole.com

Référent pédagogique : Lydie Laurent

Référent de la formation pendant son déroulement : le formateur

Référent administratif : Florence Croonenbroek

Référent technique (supports de cours - lien Drive - Digiforma) : Claire Sallet

Nos certifications, référencements et agréments



Les formations certifiantes **CURSUS 1** : « **Accompagner et soutenir sur le plan scolaire des enfants à besoin particulier de la maternelle au CP** » (RS6854) et **CURSUS 2** « **Accompagner et soutenir sur le plan scolaire des enfants à besoin particulier du CE1 au CM2** » (RS6856), sont enregistrées au RSCH (Répertoire Spécifique des Certifications et Habilitations) de France Compétences depuis novembre 2024 . Cela permet de financer ces formations avec le CPF (Compte Personnel de Formation).

La formation certifiante "**Préparer l'entrée à l'école d'un enfant avec autisme ou autres TND**" est enregistrée au RSCH de France Compétences depuis mai 2025 sous le numéro RS7180.

[Lien](#) vers la fiche de France Compétences.





❖ Epsilon à l'école est référencé au Datadock n° 0014861



❖ Partenaire de RIAU (Rencontres Internationales de l'Autisme)

Mise à jour le 24 juin 2025

